

Primo
demandeur d'emploi
de moins de 25 ans

Conditions
particulières

- Être âgé de moins de 25 ans.
- Être inscrit au Pôle Emploi pour la première fois.
- Rechercher un emploi (temps complet).
- Ne pas être indemnisé par le Pôle Emploi.

Pièces à joindre
au dossier de demande
de carte Pass Pass TER

- Attestation du Pôle Emploi remplie et valable 1 mois à compter de la date d'établissement.
- Photocopie de l'avis de situation du Pôle Emploi du mois en cours ou précédent.
- Photocopie de la notification de refus d'indemnisation du Pôle Emploi.